

Track-and-trace et enregistrement du temps

Etant donné que les salariés du secteur sont souvent amenés à travailler à différents endroits, les systèmes de géolocalisation et d'enregistrement du temps peuvent s'avérer intéressants pour :

- **localiser en temps réel le personnel et le matériel**, et transmettre des tâches prioritaires du bureau aux personnes en déplacement
- **enregistrer les routes empruntées et les kilomètres parcourus**. Il n'est donc plus nécessaire d'effectuer et de retranscrire des relevés kilométriques (ce qui permet de réduire les erreurs). Le système garantit en outre le calcul correct des primes de mobilité
- **enregistrer les heures d'arrivée et de départ** et déterminer les temps prestés sur le chantier.
- **préparer vite et bien le paiement des salaires** : plus besoin de rassembler les notes manuscrites des heures de travail des salariés, de les contrôler et de les encoder

- **suivre le temps consacré à chaque activité**. Enregistrer les heures de travail prestées pour chaque type d'activité permet d'analyser les rendements. Ces données peuvent être facilement utilisées lors de l'élaboration d'offres pour des projets futurs
- **automatiser le registre de présence**

sur les grands chantiers (**check-in-at-work**). S'il est configuré correctement, le système *track-and-trace* détecte la présence d'un véhicule sur un chantier soumis à l'obligation de notification. La présence sur chantier d'un salarié est automatiquement enregistrée à l'aide de son badge. |



Quel investissement ?

Le coût d'un système *track-and-trace* dépend en grande partie des fonctionnalités souhaitées. Il se compose d'un prix d'achat fixe et d'un abonnement mensuel pour chaque 'engin' équipé d'un émetteur (voiture, véhicule de chantier, matériel de chantier...). Réparti sur cinq années d'utilisation, le coût annuel est de l'ordre de 350 € par engin. Un module de calcul disponible sur le site www.triple-T.be permet de quantifier les avantages d'un tel système de géolocalisation et de simuler le délai d'amortissement. On constate souvent que les PME récupèrent leur investissement après deux ou trois ans.

Ce type de système permet de localiser en temps réel le personnel et le matériel.

Notre système *track-and-trace* nous permet de suivre plus rapidement et mieux le nombre d'heures prestées. Nous pouvons ainsi payer correctement et à temps les salaires. Le même raisonnement s'applique pour l'enregistrement des kilomètres parcourus et les primes de mobilité correspondantes. Grâce à une connexion à notre ERP, nous détectons les différences par rapport aux heures de travail prévues. Il nous arrive d'utiliser le système pour déterminer qui se trouve sur quel chantier. Nous pouvons ainsi relocaliser le personnel nécessaire en cas d'interventions urgentes.

Nic Hauchecorne, Borcalor
PME de 14 salariés,
située à Bornem,
spécialisée dans
les projets HVAC

